



## DISSERTATIONS SUR LES LÉGISLATURES PROVINCIALES ET TERRITORIALES

Dans le cadre de ses efforts pour mieux faire connaître et comprendre les institutions parlementaires du Canada, le **Groupe canadien d'étude des parlements** prépare une série de textes décrivant et analysant les assemblées provinciales et territoriales. Ces textes seront accessibles gratuitement sur le site Web du GCEP aux étudiants et à tous ceux qui sont à la recherche d'analyses actuelles et bien documentées sur ces institutions de première importance.

Les deux premiers textes examineront l'un la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse et l'autre l'Assemblée législative du Manitoba. Quiconque souhaite présenter une proposition pour la rédaction de ces textes est prié de prendre note des renseignements suivants :

### Style et contenu des textes

Les textes doivent être rédigés dans un style clair, non technique et libre de jargon adapté à des étudiants d'université et de collège. Ils doivent être conçus de manière à communiquer des renseignements et des notions à ceux qui connaissent bien comme à ceux qui connaissent peu le gouvernement et la vie politique en Nouvelle-Écosse et au Manitoba. Ils doivent supposer de la part du lecteur une compréhension de base des principes du parlementarisme britannique.

Les textes n'ont pas à se conformer à une structure particulière, mais ils doivent traiter des sujets suivants sans nécessairement leur donner à tous la même importance :

- la place globale qu'occupe l'assemblée dans la vie politique de la province;
- l'influence des cultures et des traditions politiques de la province sur son assemblée;
- les faits marquants de l'histoire de l'assemblée;
- les caractéristiques sociodémographiques des membres de l'assemblée;
- la nature et l'importance de l'organisation des partis à l'assemblée;
- les services et les installations accessibles aux députés et aux caucus des partis;
- les relations de l'assemblée avec le premier ministre et le cabinet;
- un aperçu des processus d'examen et d'approbation des projets de loi et des mesures financières;

- la structure, le fonctionnement et l'efficacité du système des comités;
- les efforts de réforme récents;
- les traits procéduraux et politiques distinctifs;
- les forces et les faiblesses notables.

Les textes ne doivent pas seulement offrir une description, mais aussi des analyses et, s'il y a lieu, des critiques (y compris des propositions de réforme). Ils doivent faire référence, lorsqu'il y a lieu, à la littérature concernant l'assemblée et orienter un peu le lecteur vers les sources sur papier ou sur support électronique de l'assemblée.

### Longueur

Les textes doivent compter entre 8 000 et 12 000 mots.

### Délais d'exécution

Des projets complets devront être fournis avant le 11 mai 2007. Ces projets seront présentés à une séance spéciale de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de science politique qui se tiendra à Saskatoon du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007. Ils seront aussi examinés par le Comité des recherches et des publications du GCEP. Les projets définitifs, révisés conformément aux commentaires du Comité, doivent être remis avant le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### Honoraires

Le GCEP versera des honoraires de 2 000 \$ pour chaque texte, 1 000 \$ sur acceptation de la proposition du ou des proposants et le restant sur réception d'un projet final acceptable.

### Procédure de demande

La proposition doit inclure une brève explication des raisons qui rendent le ou les proposants aptes à mener le projet à bien, y compris la liste de leurs publications pertinentes et un canevas du texte proposé.

Les propositions doivent être reçues avant le 15 décembre 2006 au plus tard.

Prière d'adresser les propositions et les questions au président du Comité des recherches et des publications du GCEP :

**Graham White**, professeur

Tél. : 416.978.6021

Courriel : gwhite@chass.utoronto.ca.